



achat de terrain avec mes parents

Par **nelseb**, le **02/03/2009** à **20:51**

Bonjour,

Je vous explique mon cas en prenant l'exemple concret. Un terrain de 600m² est à vendre 300 000€. Mes parents souhaitent qu'on achète ce terrain à 2 pour ensuite le divisé en 2 parcelles de 300m². Mais le problème est que je n'ai pas l'argent pour l'instant car je suis déjà propriétaire d'un appartement pour lequel je rembourse un emprunt. Donc mes parents souhaiteraient acheter tout le terrain pour ensuite nous le revendre d'ici 1 an, le temps de revendre notre appartement. 2 questions : peut-on mettre le terrain à nos 2 noms dès l'achat et diviser directement les parcelles tout en sachant que ce sont mes parents qui vont payer les 300000€ et nous les rembourser de la moitié 1 an après. Et si oui, la banque peut-elle nous prêter 150 000€ un an après sachant que l'acte de vente sera daté d'un an avant.

Vous remerciant,